

Modèle de publication internet pour les fonds visés à l'article 8

Informations concernant l'article 10 du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), conformément au Chapitre IV, Section 2 du Règlement délégué 2022 / 1288 (« Niveau 2 du SFDR »)

Section relative aux Publications d'informations en matière de durabilité du site internet de NB

Les termes définis utilisés dans la présente publication (sauf s'ils sont définis dans la présente) sont tels que définis dans les documents d'offre du Compartiment. Les termes utilisés dans le résumé ont la même signification que dans le reste de cette publication internet.

Neuberger Berman Climate Transition Multi-Asset Credit Fund (le « Compartiment »)

Résumé Le Compartiment est classé comme un produit financier appartenant à l'article 8 aux fins du SFDR. Dans le cadre du processus d'investissement, l'équipe d'investissement tient compte d'une variété de caractéristiques environnementales et sociales, comme détaillée ci-dessous. Ces caractéristiques environnementales et sociales sont examinées à l'aide d'un système de notation ESG propriétaire de Neuberger Berman (le « **Quotient ESG de NB** »). Le Quotient ESG de NB repose sur le concept des risques et opportunités ESG spécifiques à un secteur et génère une notation ESG globale pour les émetteurs en les évaluant selon certains indicateurs ESG.

Pas d'objectif d'investissement durable Ce Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment Les caractéristiques environnementales et sociales suivantes sont prises en compte, si applicable pour le secteur et l'émetteur spécifiques, dans le cadre de la notation du Quotient ESG de NB :

Univers « investment grade » :

Caractéristiques environnementales : biodiversité et utilisation responsable des terres ; réduction de l'empreinte carbone ; gestion environnementale ; émissions de gaz à effet de serre (« **GES** ») ; opportunités dans les technologies propres ; opportunités dans les bâtiments écologiques ; opportunités dans les énergies renouvelables ; approvisionnement responsable en matières premières ; souscription responsable et transparente ; émissions toxiques et déchets ; gestion des déchets et de l'eau.

Caractéristiques sociales : accès à la finance ; accès aux médicaments ; caractère abordable et juste fixation des prix ; éthique commerciale et transparence des relations gouvernementales ; sécurité chimique ; relations communautaires ; approvisionnement controversé ; comportement d'entreprise ; sécurité des médicaments et gestion des effets secondaires ; pratiques de marketing éthiques ; santé et nutrition ; santé et sécurité ; développement du capital humain ; gestion du travail ; confidentialité et sécurité des données ; sécurité et qualité des produits et litiges et controverses connexes.

Univers de qualité inférieure :

Caractéristiques environnementales : biodiversité et utilisation responsable des terres ; réduction de l'empreinte carbone ; émissions de GES ; opportunités dans les technologies propres ; opportunités dans les bâtiments écologiques ; approvisionnement responsable en matières premières ; pratiques et tendances en matière de recyclage ; émissions toxiques et déchets ; gestion des déchets et de l'eau.

Caractéristiques sociales : accès à la finance ; accès aux soins de santé ; accès aux médicaments ; éthique commerciale et transparence des relations gouvernementales ; sécurité chimique ; relations communautaires ; approvisionnement controversé ; comportement d'entreprise ; sécurité des médicaments et gestion des effets secondaires ; santé et nutrition ; santé et sécurité ; développement du capital humain ; gestion du travail ; confidentialité et sécurité des données ; sécurité et qualité des produits et qualité des soins et satisfaction des patients.

Dettes émergentes :

Caractéristiques environnementales : biodiversité et utilisation des terres ; émissions de carbone ; opportunités dans les technologies propres ; stress hydrique ; émissions toxiques et déchets ; financement de l'impact environnemental ; empreinte carbone des produits ; politique

environnementale ; système de gestion environnementale ; programme de réduction des GES ; politique d'approvisionnement écologique et programmes d'émissions atmosphériques non liées aux GES.

Caractéristiques sociales : santé et sécurité ; développement du capital humain ; gestion du travail ; confidentialité et sécurité des données ; sécurité et qualité des produits ; sécurité des produits financiers ; politique anti-discrimination ; programmes d'engagement communautaire ; programmes de diversité et politique relative aux droits de l'homme.

Le Compartiment s'engage à atteindre un objectif zéro émission nette.

Stratégie d'investissement

Le Compartiment vise à atteindre un rendement moyen cible de 3,0 à 5,0 % au-delà de l'indice Sterling Overnight Index Average (SONIA) après commissions (comprenant l'ensemble des commissions et frais payables par le Compartiment) sur un cycle de marché (généralement de 3 à 5 ans). Le Compartiment vise à atteindre son objectif d'investissement principalement en investissant dans des titres à revenu fixe/des titres de créances et des instruments du marché monétaire émis par des gouvernements et leurs agences et des sociétés du monde entier, y compris au sein des Pays émergents. Les titres seront généralement négociés ou échangés sur des Marchés reconnus dans le monde entier, sans concentration particulière sur un secteur donné. Les titres peuvent être de qualité « investment grade », « below investment grade » ou non notés par une Agence de notation reconnue.

Évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Les facteurs de gouvernance suivis par l'équipe d'investissement peuvent inclure : (i) l'expérience de la direction et son expertise sectorielle ; (ii) l'expérience de l'actionariat/du conseil d'administration et l'alignement des incitations ; (iii) la stratégie d'entreprise et la stratégie de bilan ; (iv) la stratégie et les normes de divulgation en matière financière et comptable, et (v) les antécédents réglementaires/juridiques.

Proportion d'investissements

Le Compartiment vise à détenir directement au minimum 80 % d'investissements en adéquation avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment. Le Compartiment ne s'engage pas à détenir des investissements durables.

Suivi des caractéristiques environnementales et sociales

L'équipe d'investissement prend en compte divers indicateurs de durabilité pour mesurer les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment, et notamment : (i) le Quotient ESG de NB ; (ii) la Valeur climatique à risque (« CVaR ») ; et (iii) les politiques d'exclusion ESG de NB.

Méthodologies pour les caractéristiques environnementales et sociales

L'équipe d'investissement assurera le suivi et produira un rapport sur la performance des indicateurs de durabilité ci-dessus. Ces indicateurs de durabilité seront utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment et seront inclus dans le rapport périodique obligatoire du Compartiment.

Sources et traitement des données

L'équipe d'investissement a utilisé des données de tiers et des données indirectes, ainsi que des recherches internes.

En outre, le Gestionnaire par délégation a mené une campagne écrite adressée à des entreprises émettrices sélectionnées pour leur demander une divulgation directe des indicateurs ESG.

Limites des méthodologies et des données

La qualité, la couverture et l'accessibilité des données restent difficiles pour plusieurs classes d'actifs, en particulier pour les petites entreprises et les marchés moins développés.

Due Diligence

Dans le cadre du processus d'investissement, l'équipe d'investissement prend en compte les indicateurs de durabilité. En outre, le Compartiment n'investira pas dans des titres émis par des émetteurs dont les activités enfreignent la Politique de normalisation globale de Neuberger Berman.

Politiques d'engagement

L'engagement est une composante importante du processus d'investissement du Compartiment.
